

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

Châteauneuf-du-Faou. Le choucas des tours dans le collimateur

2 novembre 2012

Le **choucas des tours** n'en finit pas d'occasionner des dégâts, que dénoncent aujourd'hui les agriculteurs du Syndicat des exploitants agricoles (SEA) du canton.

Ce petit corvidé (famille des corbeaux, corneilles, pies...) de couleur noire, classé comme espèce protégée depuis 20 ans, ne fait pas l'unanimité auprès des exploitants, dont Iffic Moigne, adjoint au maire de Châteauneuf, s'est fait le porte-parole lors du dernier conseil communautaire, le 25 octobre. Il a proposé une délibération remettant en cause la gestion de cette espèce qui prolifère.

Une procédure à assouplir

«Les choucas des tours se nourrissent des cultures, arrachant les plants et aussi les semis qui sont à refaire», explique-t-il. L'animal fréquente aussi les agglomérations, privilégiant les cheminées pour nidifier, risquant d'y provoquer des incendies. «Nous demandons qu'une délibération écrite soit prise, enjoignant le préfet à prendre des mesures de régulation efficaces pour enrayer la prolifération de cette espèce», déclarent les membres du SEA en s'adressant aux élus. «De plus, une simplification de la procédure de régulation est nécessaire pour apporter plus de souplesse dans la gestion du choucas, principalement sur la contrainte de la présence obligatoire des lieutenants de l'ouvèterie».

Tags : [choucas](#)

